

même et, pour cette raison, il est difficile de dire quand commence le polype et quand cesse la granulation.

Relativement au traitement, la préférence est donnée à l'anse froide pour enlever la masse du polype, et à l'acide chromique privé de son eau de cristallisation, ainsi qu'au galvano-cautère pour cautériser le pédicule.

Le *Dr Laramée* a observé plusieurs cas de méningite chez des patients souffrant depuis longtemps de polypes et d'écoulement inusité de l'oreille. Il se demande si le polype est plus dangereux que l'écoulement qui l'accompagne. Il a observé un patient qui, opéré de polypes de l'oreille a recouvré l'ouïe détruite dans une certaine limite et pour un certain temps, pour être repris de nouvelle surdité quelques années plus tard.

Il se demande si, dans ce cas, le polype a récidivé et doit être considéré comme la cause de la surdité

Relativement au traitement, il fait mention de l'électrolyse qui peut être utilisée dans ces cas.

Le *Dr Cléroux* demande si l'électrolyse peut être employée sans inconvénient pour le malade et avec bénéfice pour détruire le polype.

Le *Dr Hingston* admet la récidive des polypes de nature fibreuse.

Il donne la préférence aux rayons du soleil pour éclairer le conduit auditif.

L'emploi de la curette lui paraît défectueux toujours, surtout dans la caisse du tympan.

Il conseille de traiter le pédicule du polype avec une solution concentrée de nitrate d'argent appliquée à l'aide d'un tampon d'ouate et de neutraliser l'excès de nitrate par une solution de chlorure de sodium.

Le *Dr Rolland* réplique en disant que la récidive de surdité survenue chez la malade à laquelle a fait allusion le *Dr Laramée* a pu être causée non par un nouveau polype, mais par une sclérose de la muqueuse de la caisse.

Il croit que l'électrolyse est un traitement dépourvu de danger, parce que le nombre d'éléments employés pour l'électrolyse dépasse rarement 4 à 6 piles médicales ordinaires réunies en tension ; quant à l'efficacité d'un tel traitement, il ne la met pas en doute, mais la déclare peu pratique et de trop longue durée.

Le *Dr Foucher* ajoute que l'emploi du nitrate d'argent, tel que recommandé par le *Dr Hingston*, ne remplit pas aussi bien le but pour lequel on l'applique que l'acide chromique et le galvano-cautère.

Le nitrate d'argent cautérise trop superficiellement et exige des applications longtemps renouvelées.

W. H. HINGSTON Président,
A. A. FOUCHER Secrétaire.